

Demande de rachat total du contrat Assu-vie

À adresser à Groupama Gan Vie - Vie Individuelle
TSA 51212 35090 RENNES Cedex 9



N°de contrat

ID GRC

Souscripteur

M. Mme

Nom Prénom

Nom de naissance Né(e) le

Lieu et code postal de naissance

Adresse

Code postal Commune

Email Téléphone

Êtes-vous résident fiscal étranger au 1^{er} janvier de l'année en cours ? : OUI préciser le pays : NON

Rachat demandé

Motif du rachat (obligatoire) : Achat immobilier Achat d'un véhicule Financement, travaux, entretien logement Don d'usage/Donation
 Charges (EPHAD, Impôts,...) Transfert vers un autre placement financier Proposition concurrence
 Autre motif explicite :

Vous percevez la somme demandée : les prélèvements sociaux sont retenus sur l'épargne résiduelle.

Merci de remplir un imprimé par contrat.

Merci de joindre obligatoirement un RIB à votre nom et une photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport, en cours de validité.

Fiscalité du rachat

Gains générés par les versements effectués
avant le 27 septembre 2017

Je choisis l'option fiscale :

- Prélèvement forfaitaire libératoire
 Impôt sur le revenu

Le choix de l'option fiscale, qui ne peut être exercé que par le seul contribuable, est irrévocable.

À défaut d'option expresse pour le prélèvement forfaitaire libératoire, le montant des intérêts acquis sera à déclarer dans votre déclaration de revenus.

Gains générés par les versements effectués
à partir le 27 septembre 2017

La fiscalité qui est automatiquement appliquée sur ces gains est le prélèvement forfaitaire obligatoire (PFO) et non libératoire.

- Demande de dispense du PFO : Je certifie sur l'honneur que le revenu fiscal de référence (RFR) figurant sur mon avis d'imposition établi au titre des revenus de l'avant-dernière année précédant le paiement du rachat est inférieur aux montants mentionnés au dernier alinéa I de l'article 125 A pour bénéficier de la dispense du prélèvement (PFO) prévu à l'article 242 quater du CGI.

Demande d'exonération fiscale

Les gains sont exonérés d'impôt sur le revenu si le rachat total résulte du licenciement, de la mise à la retraite anticipée, de l'invalidité de 2^{ème} ou de 3^{ème} catégorie de la sécurité sociale, ou de cessation d'activité non salariée suite à un jugement de liquidation judiciaire, de vous-même ou de votre conjoint. Pour en bénéficier, le rachat total doit être réalisé avant la fin de l'année qui suit la réalisation de l'un de ces événements. Vous devez joindre à votre demande de rachat le justificatif du cas d'exonération qui lui est applicable.

La présente demande a une durée de validité de 30 jours calendaires à compter de la date de signature.

Les données personnelles vous concernant (ou concernant les personnes parties ou intéressées au contrat) sont traitées par l'assureur dans le respect de la réglementation relative à la protection des données personnelles en vigueur.

Leur traitement est nécessaire à la passation, la gestion et l'exécution du contrat, à la gestion des relations commerciales et contractuelles, à la gestion du risque de fraude ou à l'exécution de dispositions légales, réglementaires ou administratives en vigueur selon les dispositions prévues aux Conditions générales/Notice d'information remises par votre assureur.

Vous disposez également d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de suppression, de portabilité des données ainsi qu'un droit à la limitation d'un traitement en vous adressant par courrier à votre assureur dont l'adresse figure au présent document.

Signature obligatoire du Souscripteur/Adhérent

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations que j'ai données ci-dessus (dans la partie de ce document titrée « Souscripteur/Adhérent », relatives à ma situation de famille).

Fait à _____, le _____

Signature :